

Compte-rendu du CA du 14 Juin 2022

Présents :

Joël Olive, Evelyne Capton, Cyril Gourcy, Jean-Pierre Prevot, Jean-Francois Capton, Brigitte Secret, Annick Drogoul, Jean Le Guen, Nicole Le Guen.

Excusés : Bernard Pieyre, Jean Pierre Roller Sophie Lafarge Christine Hallet Michel LEGUEN Bernard PEREZ

Invitée ; Françoise Colleau

La séance est ouverte à 15H30 par Joël Olive qui adresse ses plus vifs remerciements et ses félicitations à tous, pour l'organisation très réussie de la journée du 7 juin.

1 - Approbation du compte-rendu du CA du 3 mai 2022 à l'unanimité.

2 - Bilan des activités depuis le dernier CA 6 -

- Atelier d'écriture :

Celui-ci rencontre un franc succès. 11 personnes participent à ce jour. Un 2ème atelier est en prévision.

- Danse de salon :

bonne participation également, l'animateur est très enthousiaste !

- Yoga :

Aujourd'hui 20 adhérents certains , 28 possibles.

Activité sur 9 mois - 28 €/mois paiement en 1 ou 3 fois (252 € ou 3 x 84 €)

Les cours d'une heure ont lieu dans 2 salles :

1 en centre ville et la seconde aux Playes , l'une le mardi à 10h45 et l'autre le vendredi à 11h.

- Journée du 7 juin :

Retour des participants très positif.

Une trentaine de visiteurs dont certains se sont déjà inscrits au yoga.

Visite de 2 représentantes de la mairie (Mmes Cayol et Cassagrande) et deux représentants de Leo Lagrange union sportive PACA.

'Adjoint aux sports de la mairie souhaite rencontrer le président pour mieux connaître l'association.

17 tables de présentation des activités.

Le déficit se monte à 392€ (ce qui est nettement inférieur aux années précédentes)

Possibilité pour futures manifestations et tombolas d'obtenir lots de l'office du tourisme et de Carrefour Market !

La randonnée des présidents :

Ont participé : Joël Olive et Jean-Pierre Prevot.

90 invitations - 30 présents.

De nombreuses critiques ont été émises à l'encontre de la FFR car les associations ne comprennent pas à quoi sert l'affiliation:

- formation des animateurs, des baliseurs et des collecteurs de balises

- conseils divers (MAC par exemple)

- possibilité de subventions

Il serait bon de demander davantage d'échanges entre eux, nous et les autres associations.

Il est urgent de recruter de nouveaux animateurs, les subventions éventuelles pourraient être utilisées pour la rémunération d'animateurs si pas de bénévoles !

- Le bilan des diverses activités est reporté au prochain CA;

3 - Elaboration d'un projet de l'association.

L'échéance est fixée à fin octobre.

Un groupe de travail sera constitué pour finaliser la démarche.

4 - Concrétisation du projet d'une journée des animateurs.

Proposition d'une ballade suivie d'un déjeuner puis d'une réunion de travail à Centre Azur à Sanary. (Éventuellement avec conjoint sans participation de Léo) mais rien de précis à ce jour.

Idee d'une réunion générale des responsables d'activité fin septembre début octobre.

5 - La situation du longe-côte.

Il n'y a à ce jour qu'une seule animatrice.

Les impératifs règlementaires pour cette activité sont :

- Port de chaussures obligatoire (pas d'obligation de tenue sauf pour l'animateur qui doit être facilement identifiable en cas d'intervention d'urgence)

- Serre-file obligatoire

- Nombre de participants limité à 20 par animateur

Pour limiter le nombre de participants :

- proposition d'une pré-inscription la veille.

- pas de nouvelles inscriptions à la rentrée

Toujours pas d'autorisation reçue de la mairie donc pas d'agrément de la plage.

Jean- François relance la mairie.

Par ailleurs, c'est l'animateur qui doit envoyer le message de maintien ou d'annulation de la séance en fonction de la météo.

Une rencontre est prévue avec l'animatrice et Joël, Annick Jean_Pierre P. et Cyril afin de clarifier les règles.

Les séances pourront reprendre lorsque ces conditions seront remplies.

En effet le respect des règles de sécurité est un impératif absolu pour une activité considérée à risques.

6 - Les relations avec la mairie.

Celles-ci évoluent bien. Il est essentiel de faire des demandes précises de salles et de créneaux.

Il faut également mieux utiliser les vecteurs de communication de la mairie.

7 - Activités nouvelles.

- conversation anglaise : proposition d'un professeur de 62 ans natif de Londres ayant suivi la formation CELTA pour enseigner l'anglais.

3 thèmes l'expression, la compréhension et l'accent sous forme de jeux, de discussions informelles. Rien de scolaire donc !

Coût : 20 €/mois environ sur la base d'un Group de 10, à 12 personnes.

Rencontre de découverte prévue en septembre à Greling.

- Chi Kong : une quinzaine de participants

Coût 130€/an payable en 1 ou 3 fois. Se tiendra le mardi à partir de 17h00, salle de l'amitié.

- culture : proposition d'organisation d'une sortie d'une journée une fois /mois et de conférence sur thèmes culturels divers.

- séjour raquettes à Ceillac du 29/01 au 03/02 2023 : très bel endroit, logements spacieux au VVF de la ville. Option pour 24 personnes.

8 - Elaboration des grandes lignes de l'agenda 2022-2023.

Celui-ci sera vu au CA de juillet.

Une seule certitude : les grillades pourront avoir lieu le 5/10/2022

9 - Proposition de mini-stages de marche nordique d'une journée

Adoptée à l'unanimité.

10 - Le forum des associations.

Il aura lieu le 11/09/2022, endroit indéterminé.

La mairie a été contactée, nous auront un emplacement.
Affiches et casquettes avec logo pour un budget de 126€.

11 - Campagne de rentrée 2022.

1ère permanence le 07/09/2022.

Les tarifs :

- adhésion 15 €
- photo : 30 €
- chorale : 90 €
- généalogie : 30 €
- anglais 20 €/ mois environ
- chi-gong : 130 €
- sophrologies : terminé
- rando 29 €
- vélo : a décider plus tard.

12 - Choix d'un siège social.

Le siège sera transféré chez Cyril.

La séance est levée à 18h40.

Prochain CA le 21/07 à 17h, le lieu sera précisé dans la convocation.

